



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département des finances et contributions
Office du personnel de l'Etat

Service d'évaluation des fonctions

DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement	Date de révision	Date de mise en application
1.7.1975	1.1.1987	1.1.1987

1. Dénomination de la fonction Préparateur animalier/préparatrice animalière	Code fonction 6.31.011
2. But de la fonction Assurer les soins et l'entretien des animaux utilisés dans l'expérimentation médicale. Assister les enseignants/enseignantes et les chercheurs/chercheuses en préparant les expériences.	
3. Description de la fonction La fonction implique notamment : <ul style="list-style-type: none"> - les soins et l'entretien des différentes espèces animales utilisées dans l'expérimentation médicale; - la distribution de la nourriture et de la boisson pour toutes les espèces animales hébergées; - le contrôle de l'état sanitaire des animaux et la conduite de programmes d'élevage; - l'assistance aux enseignants et aux chercheurs; - la conduite d'installations d'exploitation : chaîne de lavage, distributeurs automatiques de nourriture et de litière, autoclave; - les manipulations de contrôle d'expériences (pesées, injections, intubations, prises de sang, sacrifices); - l'aménagement de tout type de cage, aquarium, vivarium et de locaux spéciaux, le contrôle de contamination par prélèvement et analyse; - la tenue à jour du fichier des programmes d'élevage, d'expérience, de l'état sanitaire des animaux et des stocks; - l'exécution d'autres tâches spécifiques aux secteurs d'activité; - le respect des législations fédérales et cantonales. 	

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	E	C	E	B	E	Cl. max. 09
Points	18	7	26	8	25	Total 84